

Le gouvernement français lance un plan ambitieux en faveur du vélo

Le 14 septembre 2018, le premier ministre français Edouard Philippe a annoncé le lancement d'un ambitieux « Plan Vélo et Mobilités Actives » gouvernemental. Par ce plan, le gouvernement souhaite accélérer le retour du vélo comme mode de transport à part entière pour les réaliser les trajets du quotidien en France.

Pourquoi un tel plan ?

Le vélo était un mode de transport très courant en France jusqu'aux années 1950. A partir de cette période, comme presque partout en Europe, la pratique du vélo s'est littéralement effondrée¹. Cet effondrement était lié d'une part à l'essor et la démocratisation de l'automobile et des cyclomoteurs, dont les foyers se sont massivement équipés, et d'autre part à l'adaptation des villes à la circulation automobile intense et rapide, qui rendait la pratique du vélo dangereuse. L'image du vélo s'est autant dégradée que sa pratique, au point qu'il n'était plus considéré dans les années 1970 que comme un moyen de transport destinés à ceux qui ne peuvent pas se permettre mieux.

A partir des années 2000, la situation s'est progressivement renversée en France, suivant des tendances provenant d'Europe du Nord. Le lent retour du vélo a démarré au cœur des grandes villes, puis s'est étendu à leur périphérie et aux villes de taille moyenne. Les systèmes de vélo en libre-service tels que Vélib' à Paris ou Vélov' à Lyon ont contribué à donner de la visibilité à ce phénomène.

Aujourd'hui, l'image du vélo est redevenue très bonne.

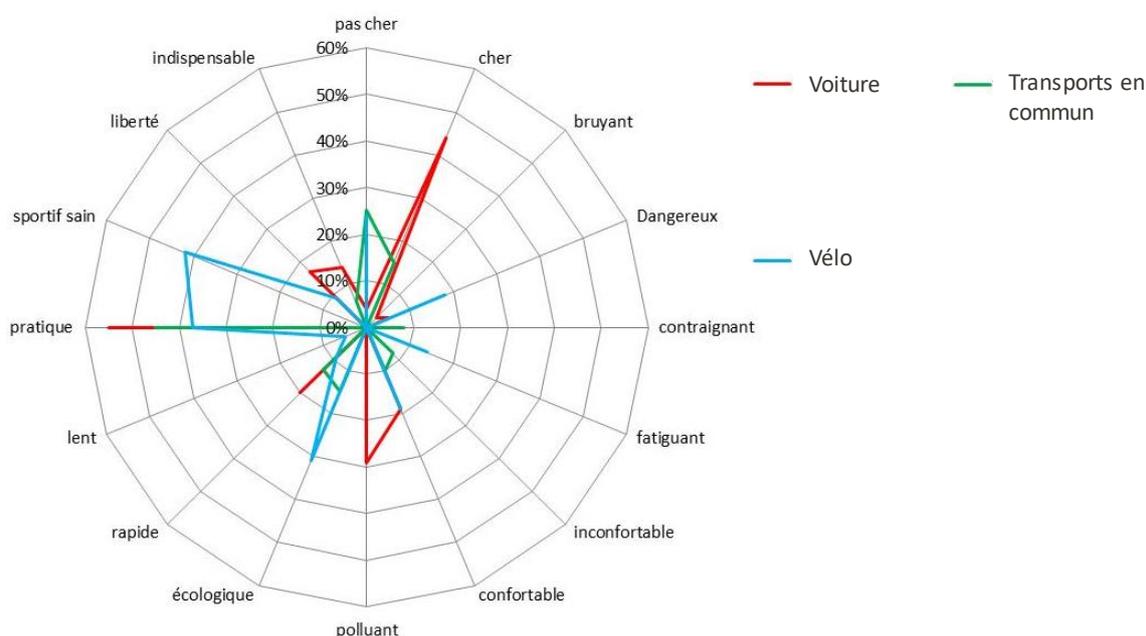


Figure 1 – Caractéristiques associées au vélo, à la voiture et aux transports en commun²

¹ Cf. Frédéric Héran, Le Retour de la Bicyclette, La Découverte / Poche, 2014-2015

² Source : enquête IFOP réalisée auprès d'un échantillon représentatif de 1800 personnes de 18 ans et plus, sur la France entière, dans le cadre de l'étude « Vers une mobilité sobre en CO₂, une opportunité pour vivre mieux », SNCF, 2015

Dans un contexte d'agglomérations grossissantes et congestionnées où l'efficacité de la voiture s'est fortement dégradée, de forte pollution, de changement climatique, et d'aspiration à un mode vie plus sain et sportif, le vélo incarne des valeurs de praticité, de santé, et d'écologie (cf. Figure 1). Il rivalise même avec la voiture en termes de confort perçu.

Ainsi, à l'heure actuelle, plus de 80% des Français sont soit déjà cyclistes du quotidien (fréquents ou occasionnels), soit considèrent qu'ils feraient une partie de leurs déplacements à vélo si les conditions de sécurité étaient réunies (« prédisposés au vélo, cf. Figure 2). L'essor du vélo à assistance électrique, dont les ventes connaissent une croissance à deux chiffres depuis 10 ans, a fortement contribué à faire de nouveau entrer le vélo dans le champ des alternatives crédibles à l'automobile pour de nombreux Français.

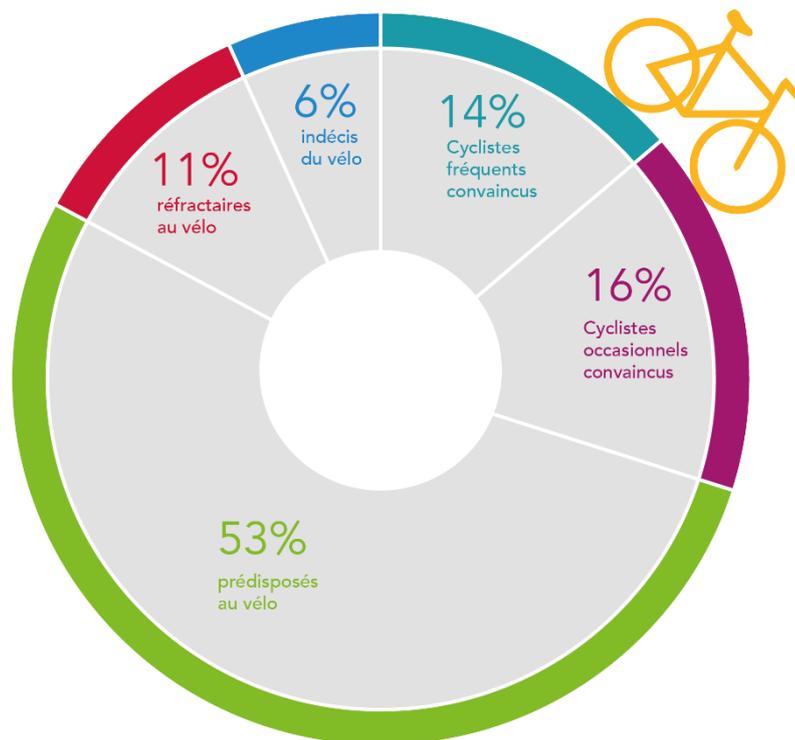


Figure 2 – Attitude des Français par rapport au vélo³

Cependant, en termes d'usage, la part modale du vélo reste très en retrait par rapport à ces chiffres. En effet, le vélo représente moins de 3% des trajets quotidiens en France, et la voiture reste très majoritaire. Pourtant, une part importante des trajets réalisés en voiture se font sur des distances courtes voire très courtes : en Ile-de-France⁴ par exemple, un trajet en voiture sur deux fait moins de 3km⁵ (distance qui se parcourt à vélo en 12 minutes environ), et un trajet sur quatre fait moins de 1km. A l'échelle de la France, un trajet sur deux fait moins de 5km.

³ Source : étude SNCF précédemment citée

⁴ L'Ile-de-France est la région dans laquelle se trouve Paris. Sa superficie est de 12 000 km² et sa population de 12 millions d'habitants (soit environ un sixième de la population française)

⁵ Source : Ademe, 2002

Le Plan Vélo annoncé par le gouvernement se fixe comme objectif de tripler la part modale du vélo dans les trajets quotidiens, pour atteindre 9% des déplacements en 2024, lorsque la France accueillera les jeux olympiques. Au titre de comparaison, le vélo représente déjà 10% des déplacements quotidiens en Allemagne (qui occupe la 4^{ème} place mondiale pour l'Indice de Développement Humain), et 28% aux Pays-Bas (7^{ème} place)⁶.

Le Plan Vélo comporte un ensemble de mesures qui doivent agir de concert pour lever les principaux freins à la pratique du vélo, et actionner les principaux leviers. Et ainsi permettre la mise en place d'un véritable « système vélo » efficace et propre à attirer de nombreux cyclistes, comme il existe aujourd'hui un système automobile (avec une voirie adaptée, des espaces de stationnement, des lieux de vente et d'entretien, des stations-services, des polices d'assurance, des auto-écoles, des publicités dans les médias...).

Les 3 grands aspects de ce système vélo à construire et les principales actions du Plan Vélo qui s'y rapportent sont :

1. Déployer des infrastructures sécurisantes : créer des axes cyclables structurants, traiter les discontinuités d'itinéraires, améliorer le maillage du territoire
2. Offrir les services essentiels : stationnement vélo sécurisé dans les gares et les bâtiments, généraliser le marquage anti-vol des vélos
3. Développer la culture vélo et inciter à l'usage du vélo : intégrer le «savoir rouler » au cursus scolaire, incitations fiscales en direct ou à travers les entreprises, prescription pour soigner certaines pathologies

Ce Plan Vélo est doté d'une enveloppe budgétaire de 350 millions d'euros, soit 50 millions d'euros par an sur 7 ans. Ces fonds seront principalement dédiés au co-financement des infrastructures cyclables aux côtés des collectivités locales.

Ainsi, le Plan Vélo devrait permettre à la France d'engager sa transition vers une organisation de la mobilité plus efficace, moins chère, moins polluante et meilleure pour la santé.

Aurore Fabre-Landry – Experte Vélo et Nouvelles Mobilités

Sustainable Mobilities S.A.S – 28 rue de Longchamp – 92200 Neuilly-sur-Seine - France

Tel : +33 6 75 56 27 78

e-mail : afl@sustainable-mobilities.com

⁶ La France occupe la 21^{ème} place au palmarès des Indices de Développement Humain 2015 (source : Rapport sur le Développement Humain 2016, Programme des Nations Unies pour le Développement)